

SALARIE COMPETENT ACTEUR OPERATIONNEL DE LA PREVENTION EN INDUSTRIE / BTP / TRANSPORT

Exercer ses missions dans le
respect du cadre réglementaire
pour accompagner efficacement
son employeur



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...).

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC CIBLE

Membre CSE
Responsable prévention,
animateur prévention
Salarié désigné compétent

PREREQUIS

Avoir suivi les modules :

- Les bases de la prévention
- Les liens entre travail, santé et formation
- L'évaluation des risques professionnels

PEDAGOGIE

Apports théoriques, échanges
de bonnes pratiques

Vidéo

Mise à disposition de supports
de formation numériques

Définir la place du salarié désigné compétent

- Rôle et missions du salarié désigné compétent
- Formation et moyens
- Responsabilités et délégation de pouvoir

Contribuer à la mise à jour des documents obligatoires en Santé et Sécurité

- DUERP
- plan de prévention, protocole de sécurité, PPSPS
- Registre de sécurité (VGP)
- Les fiches de postes sécurité
- Tableau habilitation et formation réglementaire à la sécurité

La culture sécurité et suivi de la démarche de prévention

- Culture sécurité : vision et outils
- Les indicateurs taux fréquence taux de gravité
- Le volet prévention du BDES
- Le contenu du rapport annuel SSCT

EXECUTION ET EVALUATION

- Contrôle continu avec Quizz
- Evaluation finale des acquis (QCM)
- Émargement par signature électronique
- Enquête électronique de satisfaction stagiaire

INFORMATIONS



Format
Intra ou Inter



Durée
3h30



Accessibilité
Accessible aux personnes en
situation de handicap



Présentiel



Distanciel
Visio



Distanciel
E-learning



FORMATION PREVENTION

Via Microsoft Teams